



ORGANISATION EUROPEENNE  
ET MEDITERRANEENNE  
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN  
PLANT PROTECTION  
ORGANIZATION

# OEPP

## Service d'Information

No. 5 PARIS, 2024-05

### Général

---

- [2024/097](#) Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2024/098](#) Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans Eppo Global Database

### Ravageurs

---

- [2024/099](#) Premier signalement de *Scirtothrips aurantii* à Madeira (Portugal)
- [2024/100](#) Nouvelles plantes-hôtes de *Scirtothrips aurantii* au Portugal
- [2024/101](#) Incursion possible de *Spodoptera frugiperda* à Malte
- [2024/102](#) Premier signalement de *Aleurocanthus camelliae* en Croatie
- [2024/103](#) Premier signalement de *Dactylopius opuntiae* en Tunisie
- [2024/104](#) Premier signalement confirmé de *Pochazia shantungensis* au Japon
- [2024/105](#) *Lamprodila nobilissima bellula* est un ravageur du pêcher dans le nord de la Chine
- [2024/106](#) Mise à jour sur la situation de *Callidiellum rufipenne* en Europe
- [2024/107](#) Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne chitwoodi* et *Meloidogyne fallax* aux Pays-Bas
- [2024/108](#) *Globodera vulgaris* : un nouveau nématode à kyste trouvé sur pomme de terre en Chine
- [2024/109](#) *Meloidogyne limonae* n. sp. : un nouveau nématode à galles du citronnier décrit dans la province du Hainan en Chine

### Maladies

---

- [2024/110](#) 'Vascular streak dieback', maladie émergente des plantes ornementales dans le sud-est des États-Unis : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2024/111](#) Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Lituanie
- [2024/112](#) Mise à jour sur la situation de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' et de *Diaphorina citri* en Arabie Saoudite
- [2024/113](#) Premier signalement de *Curtobacterium allii* en Italie et dans la région OEPP
- [2024/114](#) Premier signalement de *Puccinia graminis* f. sp. *tritici* Ug99 au Népal

### Agents de lutte biologique

---

- [2024/115](#) Lutte biologique contre *Myriophyllum aquaticum* à l'aide du charançon *Phytobius vestitus*
- [2024/116](#) Lutte biologique contre *Aromia bungii* : étude sur les agents potentiels
- [2024/117](#) Utilisation combinée de la technique de l'insecte stérile et de la lutte biologique augmentative pour lutter contre *Thaumatotibia leucotreta* en Afrique du Sud

### Plantes envahissantes

---

- [2024/118](#) *Ambrosia grayi* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2024/119](#) Réévaluation de cinq plantes exotiques de la Liste d'observation de l'OEPP à l'aide de la procédure d'établissement de priorités
- [2024/120](#) *Opuntia streptacantha* en Espagne
- [2024/121](#) Influence du changement climatique sur la répartition de *Lonicera japonica* en Amérique du Nord
- [2024/122](#) Impact des plantes exotiques envahissantes sur les pollinisateurs

**2024/097 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP**

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

*Amrasca biguttula* (Hemiptera : Cicadellidae), le jasside du coton, est signalé pour la première fois à la Barbade. Il a été détecté en février 2024 sur gombo (*Abelmoschus esculentus*), oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*) et coton (*Gossypium* spp.) (CIPV, 2024). Il s'agit du deuxième signalement dans les Caraïbes, après celui de Porto Rico (SI OEPP 2024/036).

Le statut phytosanitaire d'*Amrasca biguttula* à la Barbade est officiellement déclaré ainsi : **Présent : non largement disséminé et ne faisant pas l'objet d'une lutte officielle.**

*Bactrocera carambolae* (Diptera : Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé en Guyana dans des fruits d'*Averrhoa bilimbi*, de *Malpighia emarginata* et de *Psidium guajava* au cours d'une prospection conduite en 2022 dans la région de Lethem. Le Secrétariat de l'OEPP ne disposait d'aucun signalement de cette mouche des fruits en Guyana depuis son éradication réussie en 2001 (SI OEPP 2002/007). L'article mentionne toutefois que l'espèce est présente depuis 2007 (Costa *et al.*, 2024).

*Drosophila suzukii* (Diptera : Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) est signalée pour la première fois en Afrique du Sud. Elle a été détectée en octobre 2023 dans la production de myrtilliers (*Vaccinium* spp.) dans la municipalité de KouKamma (province d'Eastern Cape). Des prospections supplémentaires ont détecté le ravageur dans la municipalité d'Overberg (province de Western Cape) en novembre 2023, et dans les municipalités de Mopani (province de Limpopo) et de uMgungundlovu (province de Kwa-Zulu Natal), respectivement en janvier et février 2024. Des prospections sont en cours dans d'autres zones de production de plantes-hôtes du pays, et des mesures phytosanitaires sont mises en œuvre pour empêcher toute dissémination (CIPV, 2024).

Le statut phytosanitaire de *Drosophila suzukii* en Afrique du Sud est officiellement déclaré ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Au Honduras, une prospection a été menée en 2020-2021 pour identifier les espèces de thrips présentes dans certaines cultures et sur les adventices associées. *Frankliniella occidentalis* (Thysanoptera : Thripidae, Liste A2 de l'OEPP) était l'espèce dominante sur poivron (*Capsicum annum*), et *Microcephalothrips abdominalis* (Thysanoptera : Thripidae, précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé sur l'adventice *Melampodium divaricatum* (Gómez-Santos *et al.*, 2024).

Au Bangladesh, des prospections ont été conduites en 2021-2023 pour identifier les espèces de thrips dans 16 régions sur diverses plantes-hôtes. 19 espèces de thrips au total ont été identifiées par code-barres d'ADN, y compris 10 espèces qui n'avaient pas été signalées au Bangladesh auparavant, parmi lesquelles *Scirtothrips dorsalis* (Thysanoptera : Thripidae - Liste A2 de l'OEPP), *Microcephalothrips abdominalis* (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) et *Thrips parvispinus* (Thysanoptera : Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) (Khatun *et al.*, 2024).

- **Signalements détaillés**

Au Canada, *Agrilus planipennis* (Coleoptera : Buprestidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en British Columbia début 2024 dans la ville de Vancouver. Des mesures phytosanitaires comprenant des prospections et des restrictions sur les mouvements de matériaux en frêne (par ex. grumes, branches, copeaux de bois) et de bois de chauffage ont été mises en place à partir d'avril 2024 pour empêcher toute dissémination. Des prospections sont menées pour déterminer où *A. planipennis* est présent en British Columbia (ACIA, 2024).

Au Panama, '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' (associé au Huanglongbing - Liste A1 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois en 2016 (SI OEPP 2017/117). Les résultats de récentes prospections de détection et de délimitation indiquent que la maladie s'est disséminée dans la province de Bocas del Toro, de Las Tablas et Guabito jusqu'à la municipalité de Punta de Peña, distante de 119 km (CIPV, 2024).

Le statut phytosanitaire du Huanglongbing au Panama est officiellement déclaré ainsi : **Présent dans la province de Bocas del Toro, faisant l'objet d'une lutte officielle, confirmé par prospection.**

Aux États-Unis, la présence du nématode *Meloidogyne graminicola* (Liste A2 de l'OEPP) était connue dans les états du sud-est. Il a été identifié en Indiana au cours de prospections menées en 2021-2022 sur des terrains de golf à agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*) (McCurdy *et al.*, 2024).

*Thrips parvispinus* (Thysanoptera : Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) continue de se disséminer en Inde. Il a été signalé pour la première fois début 2024 au West Bengal, où il cause des dégâts dans les cultures de poivron (*Capsicum annuum*) (Chatterjee *et al.*, 2024).

- **Signalement réfuté**

La présence de *Phytophthora alni* subsp. *alni* (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP, Liste A1 de l'UEEA) au Bélarus a été signalée au cours d'études scientifiques (SI OEPP 2024/049). L'ONPV du Bélarus a cependant récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que cet organisme de quarantaine n'a pas été détecté au cours des prospections officielles. Des prospections supplémentaires sont prévues en 2024. L'ONPV du Bélarus estime que *Phytophthora alni* subsp. *alni* est absent de son territoire (ONPV du Bélarus, 2024).

**Sources:** ACIA (2024-05-02) Emerald ash borer confirmed in Vancouver.  
<https://www.canada.ca/en/food-inspection-agency/news/2024/05/emerald-ash-borer-confirmed-in-vancouver-british-columbia.html>  
 Chatterjee M, Biswas A, Chakraborty D, Patra B, Sahoo SK (2024) First report of invasive thrips, *Thrips parvispinus* (Karny)(Thysanoptera: Thripidae) in chilli from Alipurduar District of West Bengal, India. *Journal of Scientific Research and Reports* 30(5), 618-624. <https://doi.org/10.9734/jsrr/2024/v30i51980>  
 CIPV, site Internet. Official Pest Reports - Barbados (BRB-10/1 of 2024/03/28) First report of presence of Indian cotton leafhopper (*Amrasca biguttula*)  
<https://www.ippc.int/fr/countries/barbados/pestreports/2024/03/first-report-of-presence-of-indian-cotton-leafhopper-amrasca-biguttula/>  
 CIPV, site Internet. Official Pest Reports - Panama (PAN-03/9 of 2024-03-13) Presence of Citrus HLB.  
<https://www.ippc.int/fr/countries/panama/pestreports/2017/08/presencia-de-hlb-de-los-citricos-presence-of-citrus-hlb/>

- CIPV, site Internet. Official Pest Reports - South Africa (ZAF-58/2 of 2024/03/28) Notification on the detection of *Drosophila suzukii*, the Spotted Wing Drosophila (SWD) in the Republic of South Africa. <https://www.ippc.int/fr/countries/south-africa/pestreports/2024/05/notification-of-the-detection-of-drosophila-suzukii-the-spotted-wing-drosophila-swd-in-the-republic-of-south-africa/>
- Costa JV, de Aguiar Paes JL, Souza LA, Peters P, McWatt PM, van Sauers Muller A, de Sousa MD, Adaime R (2024) New records of host plants of *Bactrocera carambolae* Drew & Hancock, 1994 (Diptera: Tephritidae) in Cooperative Republic of Guyana. *EntomoBrasilis* 17, e1048. <https://doi.org/10.12741/ebrasilis.v17.e1048>
- Gómez-Santos AA, Orozco J, Valdespino RA (2024) Trips (Insecta: Thysanoptera) asociados a cebolla, lechuga, chile dulce y malezas asociadas en El Zamorano, Honduras. *Ciencia y Tecnología Agropecuaria* 25(1), e3447. [https://doi.org/10.21930/rcta.vol25\\_num1\\_art:3447](https://doi.org/10.21930/rcta.vol25_num1_art:3447)
- Khatun MF, Hwang HS, Kang JH, Lee KY, Kil EJ (2024) Genetic diversity and DNA barcoding of thrips in Bangladesh. *Insects* 15(2), 107. <https://doi.org/10.3390/insects15020107>
- McCurdy AL, Barizon J, Miller GL (2024) Depth distribution of plant-parasitic nematodes on bentgrass golf greens in Missouri and Indiana. *Journal of Nematology* 56(1), 471-480. <https://doi.org/10.2478/jofnem-2024-0006>
- ONPV du Bélarus (2024-05).

Mots clés supplémentaires : absence, signalement refusé, signalement détaillé, nouveau signalement

Codes informatiques : AGRLPL, DROSSU, EMPOBI, LIBEAS, MCCTAB, MELGGC, PHYTAL, SCITDO, THRIPV, BB, BY, CA, GY, HN, IN, PA, US, ZA

## 2024/098 Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans EPPO Global Database

Le Secrétariat de l'OEPP a commencé la révision des fiches informatives de l'OEPP sur les organismes nuisibles recommandés pour la réglementation et la préparation de nouvelles fiches. Ce projet est soutenu par une convention de subvention de l'UE. Cette révision est l'occasion de créer des fiches informatives dynamiques dans EPPO Global Database, dans lesquelles les sections sur l'identité de l'organisme, ses plantes-hôtes et sa répartition géographique sont générées automatiquement par la base de données. Ces fiches informatives dynamiques remplaceront progressivement les fiches PDF qui se trouvent actuellement dans la base de données. Depuis le précédent rapport (SI OEPP 2024/076), les fiches informatives OEPP suivantes, nouvelles ou révisées, ont été publiées dans EPPO Global Database :

- *Fusarium euwallaceae*. <https://gd.eppo.int/taxon/FUSAEW/datasheet>
- *Phyllocoptes fructiphilus*. <https://gd.eppo.int/taxon/PHYCFR/datasheet>
- *Tomato yellow leaf curl virus*. <https://gd.eppo.int/taxon/TYLCV0/datasheet>
- *Xanthomonas euvesicatoria* pv. *euvesicatoria*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTEU/datasheet>
- *Xanthomonas euvesicatoria* pv. *perforans*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTPF/datasheet>
- *Xanthomonas hortorum* pv. *gardneri*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTGA/datasheet>
- *Xanthomonas vesicatoria*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTVE/datasheet>

Source: Secrétariat de l'OEPP (2024-05).

Mots clés supplémentaires : publication

Codes informatiques : FUSAEW, PHYCFR, TYLCV0, XANTEU, XANTGA, XANTPF, XANTVE

**2024/099 Premier signalement de *Scirtothrips aurantii* à Madeira (Portugal)**

Au Portugal, *Scirtothrips aurantii* (Thysanoptera : Thripidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois sur le continent en 2022 dans les régions de l'Algarve et de l'Alentejo (SI OEPP 2023/036, SI 2024/010). L'ONPV du Portugal a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte sur l'île de Madeira.

Fin janvier 2024, des échantillons d'insectes suspects collectés dans une parcelle de production de fraises (*Fragaria* × *ananassa*) ont été soumis au laboratoire régional. L'espèce a été identifiée comme étant *S. aurantii*. Les autorités ont inspecté d'autres parcelles de fraisiers et la présence de *S. aurantii* a été confirmée dans quatre autres parcelles. Les parcelles infestées se trouvent dans les comtés de Câmara de Lobos et Porto Moniz sur l'île de Madeira. Une enquête est en cours et des mesures phytosanitaires officielles seront prises en vue de l'éradication.

Le statut phytosanitaire de *Scirtothrips aurantii* au Portugal est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication, uniquement dans certaines parties de l'État membre concerné.**

**Source:** ONPV du Portugal (2024-05).

**Photos** *Scirtothrips aurantii*. <https://gd.eppo.int/taxon/SCITAU/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : SCITAU, PT

**2024/100 Nouvelles plantes-hôtes de *Scirtothrips aurantii* au Portugal**

Au cours de prospections menées dans l'Algarve pour délimiter la présence de *Scirtothrips aurantii* (Thysanoptera : Thripidae - Liste A1 de l'OEPP), l'ONPV du Portugal a trouvé ce thrips sur les espèces végétales suivantes dans les zones délimitées: *Citrus x limon*, *Citrus reticulata*, *Citrus x aurantium* var. *sinensis*, *Citrus* sp., *Citrus x aurantiifolia*\*, *Citrus x nobilis*\*, *Ficus carica*\*, *Malus domestica*\*, *Myoporum* sp.\*, *Myrtus communis*\*, *Persea americana*, *Prunus persica*\* *Rosa* sp.\*, *Rubus* sp.

*S. aurantii* est une espèce très polyphage dans sa répartition actuelle et il pourrait encore étendre sa gamme d'hôtes en s'établissant dans la région OEPP. Le Secrétariat de l'OEPP ne disposait auparavant d'aucun signalement pour les espèces marquées par \*. Cette information pourrait être utile pour les prospections dans les pays OEPP.

**Source:** ONPV du Portugal (2024-03). <https://www.dgav.pt/plantas/conteudo/sanidade-vegetal/inspecao-fitossanitaria/informacao-fitossanitaria/scirtothrips-aurantii/>

**Photos** *Scirtothrips aurantii*. <https://gd.eppo.int/taxon/SCITAU/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes-hôtes, signalement détaillé

Codes informatiques : SCITAU, PT

**2024/101 Incursion possible de *Spodoptera frugiperda* à Malte**

*Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois à Malte. Au cours d'études faunistiques, 3 spécimens (2 mâles et 1 femelle) ont été capturés en septembre 2023 dans un piège lumineux à Rabat (sur une période de 18 nuits), et 2 spécimens (1 mâle et 1 femelle) à Naxxar (sur une période de 23 nuits). L'origine de ces spécimens n'est pas connue, et on ne sait pas non plus si le ravageur pourrait survivre aux conditions hivernales à Malte.

Suite à ce premier signalement publié, le Secrétariat de l'OEPP a contacté l'ONPV de Malte qui a expliqué que des prospections officielles sont menées depuis 2019 à l'aide de pièges à phéromones spécifiques pour détecter la présence de *S. frugiperda* sur son territoire. Aucun spécimen n'a été piégé dans le cadre de ces prospections. Pour le moment, l'ONPV ne peut pas confirmer la présence de *S. frugiperda* sur son territoire mentionnée par Seguna *et al.* (2024), car le diagnostic n'a pas été réalisé par un laboratoire accrédité. Une prospection officielle sera à nouveau menée en 2024.

**Source:** Seguna A, Catania A, Borg JJ, Sammut P (2024) *Spodoptera frugiperda* (Smith, 1797), an unwelcome visitor reaches the Maltese Islands (Lepidoptera: Noctuidae, Xyleninae). *SHILAP Revista de lepidopterologia* 52(205), 29-31.  
<https://doi.org/10.57065/shilap.844>

ONPV de Malte (2024-05).

**Photos** *Spodoptera frugiperda*. <https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Mots clés supplémentaires : incursion

Codes informatiques : LAPHFR, MT

**2024/102 Premier signalement d'*Aleurocanthus camelliae* en Croatie**

*Aleurocanthus camelliae* (Hemiptera : Aleyrodidae ; 'camellia spiny whitefly') a été signalé pour la première fois dans la région OEPP en Italie en septembre 2020 dans la province de Pistoia (Toscana) (SI OEPP 2022/125), sur des *Camellia sasanqua* cultivés dans huit pépinières.

En 2022, au cours d'inspections phytosanitaires sur les espèces d'*Aleurocanthus* réglementées dans les pépinières et les jardinerie de Croatie, des larves d'aleurodes de couleur sombre ont été observées à la face inférieure de feuilles de camélias. Les spécimens ont été identifiés comme étant *Aleurocanthus camelliae* sur la base des caractères morphologiques. Des camélias en pot infestés (*Camellia japonica* et *C. sasanqua*) ont été trouvés dans sept pépinières et jardinerie de cinq comtés, en plein champ et sous serre. Toutes les plantules infestées avaient été importées d'Italie. Les plantes infestées ne présentaient pas de dégâts importants, le niveau d'infestation des camélias par les aleurodes étant généralement faible. Aucun adulte d'*A. camelliae* n'a été observé. *A. camelliae* n'est pas un organisme nuisible réglementé, et aucune mesure phytosanitaire spécifique n'a donc été prise par les importateurs des envois de plantes infestées.

Des photos aimablement fournies par Dr Maja Pintar sont disponibles dans EPPO Global Database.

**Source:** Šimala M, Pintar M, Markotić V (2023) *Aleurocanthus camelliae* Kanmiya & Kasai, 2011 (Hemiptera: Aleyrodidae), a newly intercepted whitefly species in Croatia.

*Natura Croatica* 32(2), 431-437. DOI: 10.20302/NC2023.32.28.  
<https://hrcaj.srce.hr/file/446375>.

Photos: *Aleurocanthus camelliae*. <https://gd.eppo.int/taxon/ALECCA/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ALECCA, HR

### 2024/103 Premier signalement de *Dactylopius opuntiae* en Tunisie

*Dactylopius opuntiae* (Hemiptera : Dactylopiidae) s'alimente sur des espèces d'*Opuntia*. Cette cochenille a été utilisée en tant qu'agent de lutte biologique contre les *Opuntia* spp. lorsque ces plantes sont considérées comme des adventices. En revanche, dans les zones où les *Opuntia* spp. sont cultivés (par ex. *Opuntia ficus-indica*), la présence de la cochenille provoque des dégâts sévères. *D. opuntiae* a été signalé pour la première fois dans la région OEPP en Espagne en 2009 (SI OEPP 2014/100), puis au Liban en 2012 (SI 2017/189), en Israël en 2013, au Maroc en 2014 (SI 2016/152), à Chypre en 2016 (SI 2017/082) et en Jordanie en 2019 (SI 2019/154).

L'ONPV de Tunisie a conduit une prospection pour évaluer la présence de *D. opuntiae* sur son territoire, suite à la détection de symptômes suspects dans la région de Sidi Zid en 2021. La prospection a confirmé la présence de *D. opuntiae*. L'identité du ravageur a été confirmée par des tests moléculaires. Une stratégie de lutte officielle a été immédiatement mise en place afin d'éradiquer les foyers identifiés et d'empêcher la dissémination de l'insecte vers d'autres zones.

Le statut phytosanitaire de *Dactylopius opuntiae* en Tunisie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source: IPPC website. Official Pest Reports - Tunisia (TUN-03/2 of 2024/05/02) Premier signalement de la cochenille du cactus ou *Dactylopius opuntiae* en Tunisie.  
<https://www.ippc.int/en/countries/tunisia/pestreports/2024/05/premier-signalement-de-la-cochenille-du-cactus-ou-dactylopius-opuntiae-en-tunisie/>

Photos *Dactylopius opuntiae*. <https://gd.eppo.int/taxon/DACLOP/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DACLOP, TN

### 2024/104 Premier signalement confirmé de *Pochazia shantungensis* au Japon

Au Japon, la présence d'une cicadelle non identifiée a été signalée sur l'Internet depuis 2015. Plusieurs articles (en japonais) indiquaient que cette espèce nouvellement découverte était *Pochazia shantungensis* (Hemiptera : Ricaniidae - Liste d'Alerte de l'OEPP), mais l'identité de l'espèce n'a pas été confirmée en raison de problèmes taxonomiques. On pense que *P. shantungensis* est natif de Chine et il a récemment été introduit en République de Corée et dans plusieurs pays de la région OEPP.

Au Japon, 120 spécimens adultes ont été collectés dans 32 localités des préfectures de Nara, d'Osaka, de Wakayama et de Kumamoto entre 2015 et 2023. Des spécimens de collection ont également été examinés à des fins taxonomiques. Les résultats confirment la présence de *P. shantungensis* au Japon à Honshu (préfectures d'Aichi, Chiba, Gifu,

Gunma, Hiroshima, Hyogo, Kanagawa, Kyoto, Mie, Nara, Okayama, Osaka, Saitama, Shizuoka, Tokyo, Wakayama) et à Kyushu (préfecture de Kumamoto).

Une liste de plantes-hôtes sur lesquelles *P. shantungensis* a été trouvé au Japon a également été préparée. Elle comprend plus de 60 espèces végétales appartenant à 32 familles. Il est noté que *P. shantungensis* a souvent été collecté sur *Camellia* spp., *Cinnamomum camphora* et *Ligustrum* spp. Aucun dégât sévère n'a été signalé jusqu'à présent malgré les fortes densités d'adultes et de nymphes observées sur certaines plantes.

En ce qui concerne la biologie du ravageur, des observations indiquent que, dans la préfecture d'Osaka, *P. shantungensis* a deux générations par an et passe l'hiver au stade d'œuf sur les branches des arbres.

Enfin, les caractères utiles au diagnostic de *P. shantungensis* ont été réexaminés et des descriptions des structures génitales males et femelles, des ailes et de la nymphe de cinquième stade sont fournies. Une description des organes génitaux mâles de *P. sublimata* (espèce similaire parfois confondue avec *P. shantungensis*) est également fournie, ainsi qu'une comparaison de plusieurs caractères utiles au diagnostic pour les trois espèces suivantes : *P. shantungensis*, *P. sublimata* (absent du Japon) et *P. albomaculata* (présent au Japon).

**Source:** Kobayashi S, Suzuki M, Kuwahara R, Park J, Yamada K, Jung S (2024) Reevaluation of taxonomic identity of the recently introduced invasive planthopper, *Pochazia shantungensis* (Chou & Lu, 1977)(Hemiptera: Fulgoroidea: Ricaniidae) in Japan. *Zootaxa* **5446**(2), 151-178.

**Photos** *Pochazia shantungensis*. <https://gd.eppo.int/taxon/POCZSH/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, taxonomie

Codes informatiques : POCZSH, JP

## **2024/105 *Lamprodila nobilissima bellula* est un ravageur du pêcher dans le nord de la Chine**

En 2023, des études ont été menées dans la région de Beijing (nord de la Chine) sur les ravageurs du pêcher (*Prunus persica*) et les parasitoïdes associés, en particulier pour identifier les parasitoïdes d'*Aromia bungii* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP). Au cours de ces études, les dégâts les plus importants dans les vergers de *P. persica* étaient en fait dus à un autre insecte, *Lamprodila nobilissima bellula* (Coleoptera : Buprestidae). Au cours de ces études, une nouvelle espèce de parasitoïde, *Atanycolus yangi* (Hymenoptera : Braconidae), a été trouvée parasiter *L. nobilissima bellula*.

*L. nobilissima bellula* est un foreur du bois qui attaque divers arbres fruitiers et forestiers des familles suivantes : Rosaceae (*Crataegus pinnatifida*, *Malus asiatica*, *M. domestica*, *Prunus armeniaca*, *P. persica*, *P. pseudocerasus*, *Pyrus* spp.), Ulmaceae (*Ulmus pumila*) et Rhamnaceae (*Ziziphus jujuba*). La zone d'indigénat de cet insecte comprend le nord de la Chine, la République populaire démocratique de Corée (Pyongyang), le nord du Japon et l'Extrême-Orient russe (Primorye). Très peu d'informations sur *L. nobilissima bellula* sont disponibles dans la littérature.

**Source:** Cao LM, Xie JY, Wang XG, Wang XY, Poland TM, Petrice TR, Yang ZQ (2024) Description of a new species of the genus *Atanycolus* Foerster (Hymenoptera: Braconidae) parasitizing *Lamprodila nobilissima bellula* (Lewis)(Coleoptera:

Buprestidae) in China. *Zootaxa* 5448(2), 248-260.

Holynski RB (2018) Buprestidae (Coleoptera) collected by the Természettudomány Múzeum (Budapest) expeditions in Korea between 1970 and 1991. *Procrustomachia Occasional Papers of the Uncensored Scientists Group* 3(1), 1-16.

[https://rcin.org.pl/Content/69246/PDF/WA058\\_90220\\_P6868\\_P.pdf](https://rcin.org.pl/Content/69246/PDF/WA058_90220_P6868_P.pdf)

Mots clés supplémentaires : nouvel organisme nuisible

Codes informatiques : LAMRBE, CN

## **2024/106    Mise à jour sur la situation de *Callidiellum rufipenne* en Europe**

*Callidiellum rufipenne* (Coleoptera : Cerambycidae, 'Japanese cedar longhorn beetle' - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est un foreur du bois des Cupressaceae (*Chamaecyparis*, *Cryptomeria*, *Cupressus*, *Juniperus*, *Thuja*) natif d'Extrême-Orient, et introduit aux États-Unis et dans la région OEPP. Un article récent basé sur des articles scientifiques et des observations vérifiées publiées sur diverses plateformes en ligne donne des détails sur la situation de ce ravageur en Europe. Les pays sont listés ci-dessous dans l'ordre chronologique des détections. Il est noté que, dans de nombreux cas, les spécimens de *C. rufipenne* ont d'abord été observés à proximité de ports maritimes, ce qui indique que le commerce et les activités humaines jouent un rôle important dans sa dissémination. L'établissement de *C. rufipenne* est confirmé en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède. Dans les autres pays, il n'y a eu que des découvertes isolées et l'établissement reste à confirmer.

- **France (1906)**

La littérature mentionne, sans détails, que *C. rufipenne* a été capturé accidentellement dans le sud de la France en 1906. Un signalement non confirmé a également eu lieu en février 2000 à Saint-Chamont (département de la Loire) mais l'insecte n'a pas été observé par la suite dans cette zone. Les premières découvertes confirmées ont eu lieu en décembre 2011 dans la forêt de Sare (département des Pyrénées-Atlantiques). Cette population est jugée établie et se dissémine vers l'Espagne. D'autres découvertes de *C. rufipenne* ont eu lieu dans le département de la Vendée en 2019.

- **Danemark (1978)**

Un seul spécimen, mort, a été trouvé en juin 1978 sur une plage de Skagen (région Nordjylland) suite à un épisode de forts vents d'Est. On pense que cet individu a été transporté par le vent sur la plage à partir d'un bateau qui naviguait le long de la côte danoise. Aucun autre spécimen n'a été signalé.

- **Géorgie (1987)**

Un seul spécimen femelle a été observé en mai 1987 à Chakvi (municipalité de Kobuleti - République autonome d'Adjarie).

- **Italie (1988)**

Plusieurs spécimens ont été trouvés en mars 1988 à Ravenna (Emilia-Romagna) dans des branches mortes de *Juniperus communis* collectées dans un peuplement de pins. *C. rufipenne* est établi en Italie, mais confiné à cette zone.

- **Russie (1992)**

Plusieurs spécimens ont été élevés en 1992 à partir de troncs coupés de *Cupressus* sp. à Sotchi (Krasnodar). L'Extrême-Orient russe fait partie de la zone d'indigénat de

*C. rufipenne*, tandis que l'établissement n'est pas confirmé pour Krasnodar (sud de la Russie).

- **Espagne (1995)**

Les premiers spécimens ont été signalés en février 1995 dans la province de Vizcaya (País Vasco) sur *Cupressus macrocarpa*. Entre 1995 et 2014, d'autres découvertes ont été faites dans diverses localités du País Vasco (provinces d'Álava et de Vizcaya), de Cantabria et de Navarra sur *C. macrocarpa* et *C. lawsoniana*. On pense que des populations sont établies le long du littoral du País Vasco et de Cantabria, mais des données récentes manquent pour déterminer si le ravageur se dissémine ou pas.

- **Belgique (2006)**

*C. rufipenne* a été détecté pour la première fois en 2006 près d'Antwerpen. Au cours des années suivantes, il a été de plus en plus signalé dans les provinces d'Antwerpen, d'Oost-Vlaanderen et de Vlaams-Brabant, dans un rayon de 50 km autour d'Antwerpen. La dissémination s'est poursuivie et des signalements ont eu lieu dans le Limburg (premier signalement en 2018), à Bruxelles (2018), dans le Brabant wallon (2020), en West-Vlaanderen (2021) et dans le Hainaut (2023).

- **Slovénie (2006)**

Un seul spécimen mâle a été capturé en octobre 2006 à Obrov (près de Poljane). Il a émergé de bois de *Thuja* sp. collecté en 2002 (délai étonnamment long).

- **Croatie (2007-2008)**

Les premiers spécimens adultes ont été obtenus en février 2008 à partir de larves infestant une branche tombée de *Thuja* collectée en 2007 à Njivice sur l'île de Krk. Un autre spécimen a été collecté en mai 2020 à Čačinci (comté de Virovitica-Podravina).

- **Serbie (2011)**

Des foyers de *C. rufipenne* ont été observés en 2011-2012 dans des pépinières produisant des Cupressaceae, en particulier des *Thuja* sp., dans les districts de Mačva et de Kolubara.

- **Portugal (2013)**

Un spécimen femelle a été observé en avril 2013 à Guarda (Beira Interior Norte) sur le balcon d'une maison particulière à proximité d'une avenue plantée de conifères. Ces arbres ont été éliminés et aucun autre spécimen n'a été observé.

- **Bosnie-Herzégovine (2017)**

Un seul spécimen femelle a été observé en avril 2017 à Bijeljina (Semberija, Republika Srpska).

- **Suède (2017)**

Les premiers spécimens de *C. rufipenne* ont été trouvés en juin 2017 à Harplinge dans le comté d'Halland. D'autres spécimens ont ensuite été trouvés dans ce comté, ainsi que dans le comté de Västra Götaland. On estime que ces deux populations sont probablement en train de s'établir.

- **Pays-Bas (2018)**

L'insecte a été observé pour la première fois en mai 2018 dans la municipalité de Roedalen (province de Limburg). Des observations supplémentaires ont eu lieu dans plusieurs localités des comtés suivants : Gelderland, Limburg, Noord-Brabant, Noord-Holland,

Zeeland et Zuid-Holland. La plupart des découvertes ont eu lieu dans le sud du pays, dans le prolongement des populations observées en Belgique.

**Source:** Clément F (2023) Le point sur la distribution de *Callidiellum rufipenne* (Motschulsky, 1861) en France et en Europe (Coleoptera, Cerambycidae, Cerambycinae, Callidiini). *Le Coléoptériste* 26(3), 188-203.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CLLLRU, BE, BH, DK, ES, FR, GE, HR, IT, NL, RU, SE, SI, SR

### 2024/107 Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne chitwoodi* et *Meloidogyne fallax* aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, *Meloidogyne chitwoodi* (Liste A2 de l'OEPP) et *Meloidogyne fallax* (Liste A2 de l'OEPP) ont été signalés pour la première fois dans les années 1990 (SI OEPP 1997/01). Un programme de surveillance systématique est mené depuis 1999. L'ONPV des Pays-Bas a récemment publié une mise à jour sur la situation de ces deux nématodes, basée sur les prospections officielles conduites en 2023 dans les zones délimitées et les zones exemptes.

En 2023, *M. fallax* a été trouvé pour la première fois dans l'environnement naturel du centre des Pays-Bas, dans un échantillon de cinq plantes de Cyperaceae. Les deux espèces ont également été détectées sur pommes de terre de semence, pommes de terre de consommation et pommes de terre féculières. Dans le cas des pommes de terre de semence, 913 lots provenant de toutes les zones délimitées ont été échantillonnés et testés, et 56 d'entre eux ont donné un résultat positif (128,6 ha). Hors des zones délimitées, 22 des 1125 échantillons prélevés ont donné un résultat positif (156,7 ha). Au total, 2038 échantillons ont été prélevés pour les pommes de terre de semence (correspondant à 4086 ha). De nouvelles zones délimitées ont été définies en conséquence. Des mesures phytosanitaires officielles visant à contenir ces nématodes sont appliquées. Elles comprennent la délimitation d'une zone de 1 km autour des parcelles infestées, l'échantillonnage et l'analyse de toutes les pommes de terre de semence cultivées dans les zones délimitées, la destruction des pommes de terre de semence infestées (ou leur utilisation comme pommes de terre de consommation, ou leur transformation sous contrôle officiel), et l'interdiction du commerce de tout végétal destiné à la plantation testé positif pour ces nématodes.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne chitwoodi* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'État membre.**

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne fallax* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'État membre.**

**Source:** ONPV des Pays-Bas (2024-04) Update: new findings of *Meloidogyne chitwoodi* and *M. fallax* in 2023. First finding of *Meloidogyne fallax* on plants of Cyperaceae in natural environment. <https://english.nvwa.nl/topics/pest-reporting/pest-reports> (including a map of demarcated and infested areas)

**Photos** *Meloidogyne chitwoodi*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGCH/photos>  
*Meloidogyne fallax* <https://gd.eppo.int/taxon/MELGFA/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGCH, MELGFA, NL

**2024/108 *Globodera vulgaris* : un nouveau nématode à kyste trouvé sur pomme de terre en Chine**

De 2018 à 2020, une espèce de *Globodera* a été observée infester les racines de pommes de terre (*Solanum tuberosum*) et de plantes sauvages poussant à proximité (*Acroglochin persicarioides*, *Artemisia selengensis*, *Persicaria nepalensis*, *Silene* sp.) dans trois provinces de Chine (Guizhou, Sichuan et Yunnan). Aucun symptôme particulier n'a été observé sur les parties aériennes des plantes. Des kystes ont été collectés dans la rhizosphère des pommes de terre et des plantes sauvages dans 7 localités des provinces de Guizhou, du Sichuan et du Yunnan. Ces échantillons ont été soumis au laboratoire à des études morphologiques, moléculaires et de pouvoir pathogène. Les résultats indiquent que les spécimens collectés correspondent à une nouvelle espèce de nématode, qui a été nommée *Globodera vulgaris* n. sp. Les tests de pouvoir pathogène montrent que *G. vulgaris* peut infester la pomme de terre et la tomate (*Solanum lycopersicum*), mais pas le tabac (*Nicotiana tabacum*). Il est noté que le pouvoir pathogène de *G. vulgaris* sur pomme de terre est faible et similaire à celui de *G. ellingtonae*. *G. vulgaris* est étroitement apparenté à *G. rostochiensis* (Liste A2 de l'OEPP), mais présente des différences de caractères morphologiques, de gamme d'hôtes, de symptomatologie, de taux d'éclosion des œufs et de caractères moléculaires. Les auteurs notent qu'ils n'ont pas trouvé *G. rostochiensis* au cours de ces études, bien que cette espèce ait récemment été signalée dans des parcelles de pommes de terre des provinces de Guizhou, du Sichuan et du Yunnan (SI OEPP 2022/204).

**Source:** Xu C, Yang S, Xie Y, He J, Chen Y, Pan Y, Xie H (2023) Morphological and molecular characterization, including parasitic and pathogenic studies of a new spherical cyst nematode species, *Globodera vulgaris* n. sp. (Nematoda: Heteroderidae), associated with potatoes in China. *Phytopathology* 113(8), 1560-1582.

Mots clés supplémentaires : taxonomie

Codes informatiques : GLOBVU, CN

**2024/109 *Meloidogyne limonae* n. sp. : un nouveau nématode à galles du citronnier décrit dans la province du Hainan en Chine**

En Chine, une nouvelle espèce de nématode à galles infestant *Citrus x limon* (citronnier) dans la province du Hainan a été décrite et nommée *Meloidogyne limonae* n. sp. Cette nouvelle espèce de nématode a été trouvée au cours d'une prospection menée en 2019 et 2022, au cours de laquelle plusieurs citronniers présentant un rabougrissement et une chlorose foliaire ont été observés dans un verger de citronniers de Chengmai. Les citronniers touchés présentaient des fruits de mauvaise qualité, une chlorose foliaire, une croissance faible et de nombreuses galles des racines avec des femelles blanches saillantes et des masses d'œufs. Le pouvoir pathogène de cette nouvelle espèce de nématode a été vérifié par des essais d'inoculation artificielle sur un cultivar commercial de citron (*C. x limon* cv. Rosso). Il est noté que *M. limonae* a été isolé à partir de nombreux échantillons de racines de citronnier collectés dans le verger infesté, et provoquait de nombreuses modifications cellulaires des tissus racinaires. Étant donné les dégâts potentiels que ce nématode pourrait causer à la production de citrons, des recherches sont menées sur sa biologie, sa gamme d'hôtes et sa répartition.

**Source:** Sun Y, Jiang R, Peng D, Zhang Y, Peng H, Long H (2024) Morphological and molecular characterization of a new root-knot nematode, *Meloidogyne limonae* n. sp. (Nematoda: Meloidogynidae), parasitizing lemon in China. *Plant Disease* (early view). <https://doi.org/10.1094/PDIS-05-23-0919-SR>

**Mots clés supplémentaires :** nouvel organisme nuisible, taxonomie

**Codes informatiques :** MELGLI, CN

**2024/110 'Vascular streak dieback', maladie émergente des plantes ornementales dans le sud-est des États-Unis : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**

**Pourquoi :** Un échantillon de gainier rouge (*Cercis canadensis*) présentant un flétrissement et un dépérissement a été reçu par le département de l'agriculture du Tennessee en 2019. Depuis, divers laboratoires du sud des États-Unis ont reçu de nombreux échantillons de végétaux présentant des symptômes de 'vascular streak dieback', similaires aux symptômes de *Ceratobasidium theobromae* sur cacaotier. L'identité de l'agent causal de la maladie aux États-Unis n'est pas encore claire, mais la maladie a étendu sa répartition et sa gamme d'hôtes. La gamme d'hôtes comprend des plantes ornementales populaires, et le Secrétariat de l'OEPP a jugé utile d'ajouter cette maladie à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

**Où :** Le 'vascular streak dieback' cause des dégâts dans les états de Virginia, de North Carolina et du Tennessee. Récemment, des cas isolés ont également été signalés dans des pépinières d'Indiana, de Florida et d'Oklahoma.

**Région OEPP :** Absent.

**Amérique du Nord :** États-Unis (Indiana, Florida, North Carolina, Oklahoma, Tennessee, Virginia).

**Sur quels végétaux :** Les symptômes de 'vascular streak dieback' ont d'abord été observés sur gainier rouge (*Cercis canadensis*), puis sur plus de 25 genres de plantes ornementales et ligneuses, y compris plusieurs espèces d'*Acer*, de *Catalpa* et de *Cornus*, et une espèce de chacun des genres suivants : *Amelanchier*, *Calycanthus*, *Crataegus*, *Fothergilla*, *Hamamelis*, *Lindera*, *Liriodendron*, *Magnolia*, *Myrica*, *Nyssa*, *Prunus*, *Rhus* et *Syringa*.

**Dégâts :** Au cours des dernières années, des pépinières de Virginia, de North Carolina et du Tennessee ont observé un flétrissement et un dépérissement sévères de *C. canadensis* (gainier rouge), d'*Acer* spp. (érable) et de *Cornus* spp. (cornouiller). Dans certains cas, 90 à 100 % du matériel de pépinière ne pouvait pas être commercialisé à cause de la sévérité des dégâts. Le 'vascular streak dieback' a été observé en pépinière, ainsi que sur des plantes paysagères nouvellement plantées et dans la nature.

Les symptômes précoces comprennent une chlorose foliaire, des brûlures des bords des feuilles, et le rabougrissement et/ou le flétrissement de la pousse de l'année en cours, qui conduisent à terme à la mort de certaines branches. Le dépérissement peut se poursuivre dans la tige principale et entraîner la mort de la plante. Des stries ou une coloration anormale du tissu vasculaire peuvent être observées en coupant les branches ou les tiges symptomatiques. Des champignons opportunistes tels que *Botryosphaeria* et *Phomopsis* colonisent les branches affaiblies et provoquent des chancres. Il n'existe actuellement aucun traitement chimique ou cultural recommandé. Les plantes infestées doivent être éliminées et incinérées pour éviter toute dissémination.

L'agent causal du 'vascular streak dieback' aux États-Unis est débattu : certaines sources notent que le champignon *Ceratobasidium theobromae* a été systématiquement isolé des plantes malades, tandis que d'autres estiment qu'il pourrait s'agir d'une autre espèce de *Ceratobasidium*. *C. theobromae* est un pathogène nuisible du cacaotier (*Theobroma cacao*) en Asie du Sud-Est et en Mélanésie. La culture des espèces de *Ceratobasidium* est difficile, ce qui a jusqu'à présent rendu impossible les tests de pouvoir pathogène. Un test de PCR en temps réel est en cours de développement pour permettre un diagnostic fiable du 'vascular streak dieback' aux États-Unis.

Des photos des symptômes sont disponibles sur l'Internet :

[https://www.pubs.ext.vt.edu/content/pubs\\_ext\\_vt\\_edu/en/SPES/spes-483/spes-483.html](https://www.pubs.ext.vt.edu/content/pubs_ext_vt_edu/en/SPES/spes-483/spes-483.html)

**Dissémination :** La maladie se dissémine probablement par le biais de spores dispersées par le vent, qui ne sont pas dispersées à longue distance. Les outils de taille et de greffe peuvent transmettre le pathogène entre les plantes infestées et les plantes saines. Le commerce de végétaux destinés à la plantation pourrait constituer une filière de dissémination à longue distance.

**Filières:** Végétaux destinés à la plantation, branches coupées ?

**Risques éventuels :** Les plantes-hôtes du ‘vascular streak dieback’ comprennent des plantes ornementales ligneuses fréquemment commercialisées et cultivées dans la région OEPP. La maladie provoque le dépérissement et la mort des plantes et elle pourrait avoir un impact important dans les pépinières si elle est introduite dans la région OEPP.

#### Sources

Baysal-Gurel F, Liyanapathirana P (2024) Vascular Streak Dieback, an emerging threat to the redbud nursery production in the southeastern United States. Tennessee State University. ANR-PATH-1-2024.

[https://www.tnstate.edu/extension/VSD%20Fact%20Sheet%20TSU\\_PL\\_Feb%2026.pdf](https://www.tnstate.edu/extension/VSD%20Fact%20Sheet%20TSU_PL_Feb%2026.pdf)

Beckerman J, Creswell T, Bonkowski J, Baysal-Gurel F (2022) Vascular streak dieback of redbud: what plant pathologists know so far. <https://www.hrresearch.org/vascular-streak-dieback-update>

Bily D, Rodriguez Salamanca L, Bush E (2023) Vascular Streak Dieback: an emerging problem on woody ornamentals in the U.S. VCE Publications. SPES-483P (SPES-587P).

[https://www.pubs.ext.vt.edu/content/pubs\\_ext\\_vt\\_edu/en/SPES/spes-483/spes-483.html](https://www.pubs.ext.vt.edu/content/pubs_ext_vt_edu/en/SPES/spes-483/spes-483.html)

Gray J (2024) Unveiling Vascular Streak Dieback: Insights, Surveys, and Solutions. tHRive - web series. <https://www.hrresearch.org/unveiling-vascular-streak-dieback-insights-surveys-and-solutions>

Samuels GJ, Ismaiel A, Rosmana A, Junaid M, Guest D, McMahon P, Keane P, Purwantara A, Lambert S, Rodriguez-Carres M, Cubeta MA (2012) Vascular streak dieback of cacao in Southeast Asia and Melanesia: *in planta* detection of the pathogen and a new taxonomy. *Fungal Biology* 116(1), 11-23.

SI OEPP 2024/110

Panel en -

Date d'ajout 2024-05-

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : VSD000, US

## 2024/111 Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Lituanie

L'ONPV de Lituanie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la présence du tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus*, ToBRFV - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Le ToBRFV a été détecté pour la première fois en mai 2024 dans la région d'Alytus dans le cadre d'une prospection officielle. Le virus a été détecté dans une serre (220 m<sup>2</sup>) dans laquelle 500 plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) étaient cultivés à partir de semences achetées début 2023. Des mesures phytosanitaires conformes au Règlement de l'UE 2023/1032 sont appliquées : la serre où les plants de tomates infestés sont cultivés est une zone délimitée, dans laquelle les plants de tomate ne peuvent être utilisés que pour la production de fruits, et où des mesures sont prises pour empêcher la dissémination du ToBRFV de la serre à l'environnement pendant la période de culture. Après la récolte, les plants de tomate devront être détruits, et la serre et les équipements associés devront être désinfectés. Pendant 2 ans, seules des plantes qui ne sont pas hôtes du ToBRFV pourront être cultivées dans la zone délimitée.

Le statut phytosanitaire du *tomato brown rugose fruit virus* en Lituanie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, à faible prévalence, en cours d'éradication.**

**Source:** ONPV de Lituanie (2024-05).

Règlement d'exécution (UE) 2023/1032 de la Commission du 25 mai 2023 établissant des mesures destinées à éviter l'introduction et la dissémination du virus du fruit rugueux brun de la tomate sur le territoire de l'Union et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2020/1191, JO L 139.

[http://data.europa.eu/eli/reg\\_impl/2023/1032/oj](http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/1032/oj)

**Photos** Tomato brown rugose fruit virus. <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOBRFV, LT

### 2024/112 Mise à jour sur la situation de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' et de Diaphorina citri en Arabie Saoudite

En Arabie Saoudite, le huanglongbing a été signalé pour la première fois dans les années 1970 sur la base de symptômes caractéristiques sur les feuilles et les fruits. La présence de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' (Liste A1 de l'OEPP) a été détectée sur les arbres symptomatiques au début des années 1980, lorsque des cellules similaires à des phytoplasmes ont été observées par microscopie électronique à transmission, mais sa présence dans les plantes symptomatiques ou dans le psylle vecteur (*Diaphorina citri* - Hemiptera : Psyllidae - Liste A1 de l'OEPP) n'a pas été confirmée par des tests moléculaires. Une prospection a été menée dans 13 régions productrices d'agrumes de mars 2018 à juin 2021. Des feuilles et des fruits d'agrumes ont été collectés sur des arbres symptomatiques commerciaux et urbains, et ont été testés (PCR en temps réel). La présence de psylles a été étudiée sur tous les sites et des adultes de *D. citri* ont été testés par des méthodes moléculaires pour détecter la présence de 'Ca. L. asiaticus'.

'Ca. L. asiaticus' a été détecté dans des échantillons d'agrumes symptomatiques de 10 des 13 régions étudiées (Al Baha, Al Jouf, Al Madina, Al Qassim, Asir, Hail, Makkah, Najran, Riyadh, Tabuk), dans l'ouest et le sud-ouest de l'Arabie saoudite. Ces résultats confirment la présence de 'Ca. L. asiaticus' en Arabie saoudite, et le grand nombre de localités infestées montre que la maladie a étendu sa répartition, probablement en raison de l'augmentation des mouvements de végétaux infectés destinés à la plantation par les producteurs.

La présence de *D. citri* a été observée dans un plus petit nombre de régions (Al Baha, Jazan, Makkah, Najran). Le psylle a été trouvé principalement sur lime mexicaine (*Citrus x aurantiifolia*). Les niveaux d'infestation étaient modérés à nuls. Dans cette étude, la présence de 'Ca. L. asiaticus' n'a pas pu être détectée dans les adultes de *D. citri* testés, probablement parce que le taux d'infection global était trop faible. On peut également noter que l'autre psylle vecteur du huanglongbing, *Trioza erytrae*, n'a pas été trouvé au cours de cette étude.

La situation de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' et de *Diaphorina citri* en Arabie saoudite peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé.**

**Source:** Ibrahim YE, Al-Saleh MA, Widyawan A, El Komy MH, Al Dhafer HM, Brown JK (2024) Identification and distribution of the 'Candidatus Liberibacter asiaticus'-Asian citrus psyllid pathosystem in Saudi Arabia. *Plant Disease* (early view).

<https://doi.org/10.1094/PDIS-07-23-1460-RE>

**Photos** 'Candidatus Liberibacter asiaticus'. <https://gd.eppo.int/taxon/LIBEAS/photos>  
*Diaphorina citri*. <https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIAACI, LIBEAS, SA

## 2024/113 Premier signalement de *Curtobacterium allii* en Italie et dans la région OEPP

*Curtobacterium allii* est une nouvelle espèce de bactérie décrite en 2023 à partir de bulbes d'oignon (*Allium cepa*) malades au Texas (États-Unis).

En Italie, une entreprise privée a envoyé en mai 2022 des échantillons de maïs (*Zea mays*) cultivés dans la province de Cremona (région Lombardia) au laboratoire du service de la protection des végétaux aux fins du diagnostic. Ces échantillons présentaient des symptômes de stries longitudinales sur les feuilles, de jaunisse et de coloration anormale. En outre, les plants de maïs présentaient une croissance végétative réduite et, dans certains cas, un dessèchement des feuilles. Les plants de maïs affectés étaient cultivés dans une parcelle de démonstration et ont été détruits après l'échantillonnage, et il n'a donc pas été possible de réaliser des enquêtes officielles.

Des tests moléculaires spécifiques ont été réalisés pour exclure la présence des pathogènes de quarantaine *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* (Liste A2 de l'OEPP) et *Pantoea stewartii* subsp. *stewartii* (Liste A2 de l'OEPP). L'ADN des colonies isolées a été amplifié en utilisant des amorces 16S générales et les amplicons ont été séquencés. En outre, des colonies ont été séquencées à l'aide d'une plateforme Illumina et ont été identifiées comme étant la nouvelle espèce *Curtobacterium allii* sp. nov. Les colonies de *C. allii* isolées ont été inoculées sur des bulbes d'oignon et ont causé une pourriture, comme indiqué dans la description initiale de Khanal *et al.* (2023). En outre, les postulats de Koch ont été vérifiés pour ce pathogène, montrant qu'après une infection en conditions contrôlées, les plants de maïs présentaient les mêmes symptômes que ceux observés en plein champ à Cremona. Il s'agit de la première détection de la bactérie sur le territoire de l'Union européenne. Aucune mesure phytosanitaire n'a pu être imposée car la culture de la parcelle de démonstration avait déjà été détruite. Depuis ce signalement, aucun symptôme n'a été observé dans la parcelle et aucun test n'a donné de résultat positif.

**Source:** ONPV d'Italie (2024-05).

Khanal M, Bhatta BP, Timilsina S, Ghimire S, Cochran K, Malla S (2023)  
*Curtobacterium allii* sp. nov., the actinobacterial pathogen causing onion bulb rot.  
*Antonie Van Leeuwenhoek* 116(2), 83-96.

**Pictures** *Curtobacterium allii*. <https://gd.eppo.int/taxon/CURTAL>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, nouvel organisme nuisible

Codes informatiques : CURTAL, IT

**2024/114 Premier signalement de *Puccinia graminis* f. sp. *tritici* Ug99 au Népal**

La rouille de la tige du blé *Puccinia graminis* f. sp. *tritici* Ug99\* (souche TTKTT) est signalée pour la première fois au Népal. La présence du groupe de races Ug99 a été confirmée par des tests au laboratoire sur 2 échantillons collectés début novembre 2023 dans des cultures de blé de contre-saison dans le district de Dolakha. Il est noté que la maladie était présente à un niveau très faible dans les parcelles concernées. En outre, ces parcelles de blé étaient des cultures fourragères, qui ont été fauchées peu après la détection pour minimiser le risque de dissémination. Des prospections approfondies se poursuivront en 2024 dans les zones de production de blé du Népal. Il s'agit du premier signalement de l'Ug99 en Asie du Sud.

---

\* Le groupe de races Ug99 de *P. graminis* f. sp. *tritici* est une lignée de la rouille de la tige du blé qui est capable de contourner plusieurs gènes de résistance de variétés de blé précédemment résistantes à la maladie. Ce groupe de races a été trouvé dans plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient (voir également SI OEPP 2008/147, SI 2016/108, SI 2021/088).

**Source:** CIMMYT (2024-04-03) Successful surveillance results in early first detection of Ug99 in South Asia. <https://www.cimmyt.org/news/successful-surveillance-results-in-early-first-detection-of-ug99-in-south-asia/>

**Photos** *Puccinia graminis* f. sp. *tritici*. <https://gd.eppo.int/taxon/PUCCGT/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PUCCGT, NP

**2024/115 Lutte biologique contre *Myriophyllum aquaticum* à l'aide du charançon *Phytobius vestitus***

*Myriophyllum aquaticum* (Haloragaceae : Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) est une plante aquatique envahissante utilisée dans les aquariums. Elle est envahissante dans la région OEPP et en Amérique du Nord. Native d'Amérique du Sud, *M. aquaticum* peut réduire la biodiversité native et avoir des impacts négatifs sur les services écosystémiques (par ex. en limitant les activités humaines dans les plans d'eau ou en bloquant les canaux d'irrigation). Les méthodes de lutte traditionnelles, par exemple mécaniques et chimiques, sont soit difficiles à mettre en œuvre, soit ne peuvent pas être utilisées dans et autour des plans d'eau. La lutte biologique est une solution potentielle étudiée en Amérique du Nord. Le charançon *Phytobius vestitus* (Coleoptera : Curculionidae) a été identifié comme étant un agent de lutte biologique potentiel contre *M. aquaticum*. Des bio-essais à l'aide d'olfactomètres ont été menés avec huit espèces étroitement apparentées de la famille des Haloragaceae : la cible *M. aquaticum* et sept espèces non ciblées. Des tests avec choix (bio-essai à partir de plusieurs espèces de plantes) et sans choix (bio-essai à partir d'une seule plante) ont été menés. Les résultats montrent que *P. vestitus* est plus attiré par les signaux olfactifs émis par *M. aquaticum* que par ceux des autres espèces végétales. Les résultats soulignent que *P. vestitus* devrait faire l'objet d'une évaluation plus approfondie en tant qu'agent de lutte biologique potentiel contre *M. aquaticum*.

**Source:** Pessina A, Humair L, Naderi R, Röder G, Seehausen ML, Rasmann S, Weyl P (2024) Investigating the host finding behaviour of the weevil *Phytobius vestitus* for the biological control of the invasive aquatic weed *Myriophyllum aquaticum*. *Biological Control* 192, 105509. <https://doi.org/10.1016/j.biocontrol.2024.105509>

**Photos** *Myriophyllum aquaticum*. <https://gd.eppo.int/taxon/MYPBR/photos>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : MYPBR, US

**2024/116 Lutte biologique contre *Aromia bungii* : étude sur les agents potentiels**

*Aromia bungii* (Coleoptera : Cerambycidae, Liste A2 de l'OEPP) est natif d'Asie, et dans la région OEPP s'agit d'un ravageur avec des foyers isolés. En Chine, les parasitoïdes natifs contribuent à la lutte contre *A. bungii* dans les vergers. Des espèces telles que *Dastarcus helophoroides* (Coleoptera : Bothrideridae) et *Sclerodermus guani* (Hymenoptera : Bethyridae) ont des niveaux d'efficacité variables contre le ravageur en Chine, mais elles ne peuvent pas être utilisées en tant qu'agents de lutte biologique classique dans la zone envahie à cause de leur vaste gamme d'hôtes. Les champignons entomopathogènes et les nématodes pourraient être des options plus adéquates pour la lutte biologique dans la zone envahie. En conditions de laboratoire, le champignon *Beauveria bassiana* (Hypocreales : Cordycipitaceae) a provoqué un taux d'infection de 100 % et une mortalité de 70 % lorsque l'insecte était exposé aux spores pendant 25 jours. Le nématode *Steinernema carpocapsae* (Rhabditida : Steinernematidae : agent de lutte biologique augmentative (PM 6/3)) a permis de lutter efficacement contre les larves d'*A. bungii* sur pêcher et abricotier en Chine à des doses de 30 000 à 50 000 nématodes par ml. D'autres nématodes, tels que *S. longicaudum* (65 % de mortalité au bout de 30 jours), *S. feltiae* (agent de lutte biologique augmentative (PM 6/3)) et *S. bibionis* (tous deux causant plus de 70 % de mortalité au bout de 20 jours) ont été appliqués avec de bons résultats.

**Source:** Horrocks KJ, Zhang J, Haye T, Seehausen ML, Maggini R, Xian X, Chen J, Nugnes F, Collatz J, Gruber A, Garipey TD (2023) Biology, impact, management and potential distribution of *Aromia bungii*, a major threat to fruit crops around the world. *Journal of Pest Science*. <https://doi.org/10.1007/s10340-024-01767-0>

**Photos** *Aromia bungii*. <https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : AROMBU

### **2024/117 Utilisation combinée de la technique de l'insecte stérile et de la lutte biologique augmentative pour lutter contre *Thaumatotibia leucotreta* en Afrique du Sud**

*Thaumatotibia leucotreta* (Lepidoptera : Tortricidae, Liste A2 de l'OEPP) est natif de l'Afrique sub-saharienne. En Afrique du Sud, il a une vaste gamme d'hôtes qui comprend les agrumes. La technique de l'insecte stérile (TIS) et la lutte biologique augmentative à l'aide du parasitoïde des œufs *Trichogrammatoidea cryptophlebiae* (Hymenoptera : Trichogrammatidae) ont été utilisées ensemble pour lutter contre *T. leucotreta* en Afrique du Sud. Afin d'évaluer cette approche combinée, une étude a été menée au laboratoire sur la sensibilité des œufs de *T. leucotreta* provenant d'adultes stériles et fertiles au parasitisme par *T. cryptophlebiae*. Différentes proportions d'adultes de *T. leucotreta* stériles et fertiles (0:1, 10:1, 20:1, 40:1, et 60:1) ont été utilisées pour produire 200 œufs pour chaque proportion, et les œufs ont été exposés au parasitoïde. En outre, des adultes mâles et femelles stériles ont été croisés avec des adultes fertiles, et les œufs ont été exposés au parasitoïde. Dans les deux études, le taux de parasitisme a été évalué sur des œufs âgés de 24, 48 et 72 heures. Les résultats montrent qu'en général les œufs de toutes les proportions ont été utilisés pour la ponte et que *T. cryptophlebiae* peut éclore à partir d'œufs provenant de différentes proportions d'adultes stériles et fertiles. Pour toutes les proportions, le taux de parasitisme diminuait avec l'âge croissant de l'œuf. Les résultats indiquent qu'une combinaison de la TIS et du lâcher augmentatif de parasitoïdes des œufs pourrait avoir un effet renforcé.

**Source:** Githae MM, Coombes CA, Mutamiswa R, Moore SD, Hill MP (2024) Suitability of false codling moth eggs from different sterile to fertile moth ratios in the sterile insect technique programme, to parasitism by *Trichogrammatoidea cryptophlebiae*. *Crop Protection* **182**. <https://doi.org/10.1016/j.cropro.2024.106744>

**Photos** *Thaumatotibia leucotreta*. <https://gd.eppo.int/taxon/ARGPLE>

Mots clés supplémentaires : lutte biologique

Codes informatiques : ARGPLE, TRGDRCR, ZA

**2024/118    *Ambrosia grayi* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**

**Pourquoi**

Dans la région OEPP, *Ambrosia grayi* (Asteraceae) est actuellement confinée à une petite zone (environ 4 ha) en Israël, où l'espèce est jugée transitoire. Le Groupe d'experts OEPP sur les plantes exotiques envahissantes recherche des informations sur toute autre présence d'*A. grayi* dans la région OEPP, et tout signalement d'impact environnemental ou économique.

**Répartition géographique**

**Région OEPP :** Israël.

**Amérique du Nord :** États-Unis (Colorado, Kansas, Nebraska, New Mexico, Oklahoma, Texas), Mexique.

**Morphologie**

*Ambrosia grayi* est une espèce pérenne monoïque de 10-30 cm de haut. Les tiges sont érigées. Les feuilles sont généralement alternes et les pétioles mesurent 10-45+ mm ; les lames sont elliptiques à ovales. Les inflorescences femelles sont verdâtres et le stigmate dépasse visiblement de la structure de la fleur femelle. Les akènes portent environ dix crochets légèrement recourbés ou droits. Chaque akène contient normalement une ou deux graines enveloppées dans un tégument sombre facile à enlever.

**Biologie et écologie**

Aux États-Unis, *A. grayi* peut se reproduire par ses graines et ses rhizomes, ces derniers pouvant s'étendre dans le sol jusqu'à 3 m de profondeur. En Israël, on estime en revanche que la reproduction sexuée est peu susceptible de contribuer à la dissémination de l'espèce. Les rhizomes peuvent rester à l'état dormant dans les sols secs et la dormance peut être interrompue lorsque la teneur en eau du sol augmente jusqu'à 25-60 %.

**Habitats**

Dans sa zone d'indigénat, *A. grayi* pousse dans les prairies humides ou saisonnièrement humides. En outre, on la trouve le long des routes, des fossés et des parcelles agricoles. En Israël, *A. grayi* a été trouvée dans des parcelles ouvertes et sous des arbres fruitiers en vergers.

**Filières de mouvement**

On ne sait pas comment *A. grayi* est entrée dans la région OEPP. Cependant, les akènes peuvent s'attacher aux vêtements, aux personnes et aux animaux (par ex. au bétail).

**Impacts**

Aux États-Unis, *A. grayi* est une adventice dans les systèmes agricoles du centre et du sud des Grandes Plaines. Au Texas, *A. grayi* est jugée être une espèce très compétitive dans des cultures telles que le coton et le sorgho.

**Lutte**

Les méthodes de lutte chimique peuvent être efficaces contre *A. grayi*, mais le moment de l'application est critique pour qu'elles soient efficaces. En outre, des applications répétées peuvent être nécessaires pour contrôler les populations.

**Sources**

- Neta D, Abu-Nassar A, Cafri D, Ezra N, David I, Shtein I, Goldway M, Elzenberg H, Matzrafi M (2024) *Ambrosia grayi* as a new alien causal species in Israel: plant biology and chemical management. *Pest Management Science*. <https://doi.org/10.1002/ps.8048>
- Yair Y, Sibony M, Confino-Cohen R, Rubin, Shahar E (2019) Ragweed species (*Ambrosia* spp.) in Israel: distribution and allergenicity. *Aerobiologia* 35, 85-95.

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante,  
Liste d'Alerte

Codes informatiques : AMBGR

### 2024/119 Réévaluation de cinq plantes exotiques de la Liste d'observation de l'OEPP à l'aide de la procédure d'établissement de priorités

En 2023/24, le Panel OEPP sur les plantes exotiques envahissantes a réévalué cinq espèces de la Liste d'observation de l'OEPP à l'aide de la Norme OEPP PM 5/6 *Procédure de l'OEPP pour l'établissement de priorités pour les plantes exotiques envahissantes*. La Liste d'observation contient des espèces végétales (absentes ou présentes dans la région OEPP) qui présentent un risque modéré pour la région OEPP. Une espèce est ajoutée sur cette liste si elle a : 1) un taux de dissémination modéré ou élevé associé à un impact moyen ; ou 2) un taux de dissémination faible ou modéré associé à un impact élevé. Les espèces ont été réévaluées suite à une recherche bibliographique portant sur les informations publiées depuis leur ajout sur la liste. Chaque espèce a ensuite été évaluée par la procédure d'établissement de priorités. Une seule des cinq espèces nécessitait d'être transférée de la Liste d'observation vers une autre liste. Dans le cas d'*Araujia sericifera*, la procédure d'établissement de priorités a conclu que l'espèce a un taux de dissémination élevé associé à un impact élevé. Cette espèce peut étouffer la végétation native, et en Italie elle a été reclassée d'espèce exotique occasionnelle en espèce naturalisée ou envahissante. *A. sericifera* a donc été transférée sur la Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes. Les nouveaux rapports d'établissement de priorités pour les espèces du Tableau 1 sont disponibles dans EPPO Global Database.

Tableau 1. Cinq espèces réévaluées

Espèce	Famille	Zone d'indigénat	Ajout sur la Liste	Résultat
<i>Akebia quinata</i>	Lardizabalaceae	Asie	2012	Maintenue
<i>Araujia sericifera</i>	Apocynaceae	Amérique du Sud	2012	Déplacée sur la Liste des PEE
<i>Cenchrus spinifex</i>	Poaceae	Amériques	2012	Maintenue
<i>Eragrostis curvula</i>	Poacées	Afrique	2012	Maintenue
<i>Verbesina encelioides</i>	Asteraceae	Amériques	2012	Maintenue

Maintenue : Maintenue sur la Liste d'observation

Liste des PEE : Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes

Source: EPPO Global Database: <https://gd.eppo.int/>

EPPO (2012) PM 5/6 EPPO prioritization process for invasive alien plants. *EPPO Bulletin* 43, 463-474. <https://doi.org/10.1111/epp.2592>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, listes OEPP

Codes informatiques : AKEQI, AJASE, CCHPA, ERACU, VEEEN

**2024/120 Opuntia streptacantha en Espagne**

*Opuntia streptacantha* (Cactaceae) est native du Mexique et du Guatemala, où on la trouve entre 1 600 et 2 500 m d'altitude. Il s'agit d'une espèce envahissante en Australie, où elle peut envahir les pâturages et les terres agricoles, et former des monocultures denses. Elle peut également envahir des habitats naturels et avoir des impacts négatifs sur la biodiversité et les services écosystémiques. En Australie, l'espèce a été signalée être disséminée par les fragments de tiges et les fruits, dispersés par les animaux, les véhicules et l'eau. En Espagne, *O. streptacantha* était auparavant connue dans une seule localité, à Ayamonte (province de Huelva, Andalousie), où elle avait été détectée en 2017. En 2023, une population importante a été trouvée dans le lit asséché de la rivière Carraixet à Bétera (province de València, Comunidad Valenciana). Quelques centaines d'individus, allant de très jeunes à plus matures (grands arbustes portant des fruits ou petits arbres) ont été trouvés en aval de Bétera. *O. streptacantha* peut être considérée comme étant établie en Espagne.

**Source:** Verloove F, Guillot Ortiz D, Guiggi A, Marti Colomer E, Serra L (2024) New naturalized populations of *Opuntia streptacantha* (Cactaceae) from Spain. *Bouteloua* 36, 314-320.

**Mots clés supplémentaires :** plantes exotiques envahissantes, signalement détaillé

**Codes informatiques :** OPUSR, ES

**2024/121 Influence du changement climatique sur la répartition de *Lonicera japonica* en Amérique du Nord**

*Lonicera japonica* (Caprifoliaceae) est une espèce de liane native d'Asie. Elle a été introduite aux États-Unis au début des années 1800 en tant que plante ornementale de jardin et a été signalée pour la première fois dans l'environnement naturel en 1882. Elle est signalée dans 43 états mais est plus envahissante dans les états du sud-est. La répartition de *L. japonica* semble être limitée principalement par la sécheresse, les fortes gelées et les températures qui ne conviennent pas à la stratification des graines. Dans les zones qui ne conviennent pas à la stratification des graines, elle peut toutefois se disséminer par multiplication végétative. Une étude a été menée pour identifier les variables climatiques corrélées aux invasions réussies de *L. japonica*, et pour prévoir sa répartition potentielle future dans le cadre du changement climatique. Les résultats de la modélisation indiquent que les variables qui permettent de prévoir l'invasion sont les suivantes : précipitations annuelles, température annuelle moyenne, température maximale du mois le plus chaud, amplitude diurne moyenne, amplitude annuelle de la température et isothermie. La modélisation des projections futures indique un déplacement de la répartition vers le nord, les états suivants étant les plus susceptibles d'être touchés : Kentucky, Virginia, Tennessee, North Carolina, Alabama et Georgia. Dans la région OEPP, *L. japonica* est également une plante ornementale populaire et elle est signalée comme étant envahissante dans certains pays (par ex. en Suisse). La dissémination de l'espèce doit faire l'objet d'un suivi, en particulier à cause du changement climatique.

**Source:** Peterson MR, Derouen Z, Koralewski TE, Wang HH, Heldman SM, Bishop AE, Grant WE (2024) Climate change puts the invasive Japanese honeysuckle (*Lonicera japonica*) on the move in the southern forestlands of the United States. *Biological Invasions*. <https://doi.org/10.1007/s10530-024-03314-5>

**Mots clés supplémentaires :** plantes exotiques envahissantes, changement climatique

**Codes informatiques :** LONJA, US

**2024/122 Impact des plantes exotiques envahissantes sur les pollinisateurs**

Un nouveau rapport préparé par l'Union internationale pour la conservation de la nature résume des informations sur les plantes exotiques envahissantes terrestres de l'Union européenne qui peuvent avoir un impact négatif sur les pollinisateurs. Le rapport résume une étude bibliographique dans laquelle 52 publications sur les plantes exotiques envahissantes décrivent les effets négatifs des plantes envahissantes sur les pollinisateurs. 35 taxons de plantes exotiques envahissantes ont été identifiés au total, qui ont ensuite été groupés et classés en combinant (1) leur répartition actuelle en Europe, et (2) leur impact sur la pollinisation. Pour estimer l'impact, les effets directs (par ex. impact négatif sur l'abondance des pollinisateurs) et indirects (par ex. compétition avec les plantes natives ou modification de l'habitat) ont été pris en compte. Lorsqu'aucune preuve d'impact n'a été trouvée dans la littérature (même si des publications mentionnent des impacts potentiels), la note d'impact 1 a été attribuée. Lorsque les preuves d'impact sont limitées (un article publié mentionne des impacts négatifs sur les pollinisateurs en Europe), la note 2 a été attribuée. La note 3 correspond aux preuves d'impact plus convaincantes, avec plusieurs articles publiés mentionnant des impacts négatifs sur les pollinisateurs. Les résultats sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous. Il est noté que les six espèces suivantes, susceptibles d'avoir un impact élevé sur les pollinisateurs, sont également largement disséminées dans l'Union européenne : *Buddleia davidii*, *Heracleum mantegazzianum*, *Impatiens glandulifera*, *Lupinus polyphyllus*, *Solidago canadensis* et *S. gigantea*. Le rapport indique également les méthodes de gestion non chimiques pouvant être utilisées pour lutter contre ces plantes exotiques envahissantes.

Tableau 1. Plantes exotiques envahissantes susceptibles d'avoir un impact négatif sur les plantes natives, les pollinisateurs et la pollinisation.

Espèce	Famille	Statut OEPP	Note d'impact
<i>Amorpha fruticosa</i>	Fabaceae	L PEE	1
<i>Araujia sericifera</i>	Apocynaceae	L Obs.	1
<i>Arundo donax</i>	Poaceae		2
<i>Asclepias syriaca</i>	Apocynaceae	L PEE	1
<i>Baccharis halimifolia</i>	Asteraceae	Liste A2	1
<i>Berberis aquifolium</i>	Berberidaceae		1
<i>Buddleia davidii</i>	Scrophulariaceae	L PEE	3
<i>Carpobrotus acinaciformis</i>	Aizoaceae	L PEE	3
<i>Carpobrotus edulis</i>	Aizoaceae	L PEE	3
<i>Catalpa speciosa</i>	Bignoniaceae		1
<i>Cortaderia selloana</i>	Poaceae	L PEE	1
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	Elaeagnaceae		1
<i>Erigeron bonariensis</i>	Asteraceae		1
<i>Erythranthe moschata</i>	Phrymaceae		2
<i>Galinsoga parviflora</i>	Asteraceae		1
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Apiaceae	L PEE	3
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsaminaceae	L PEE	3
<i>Lupinus nootkatensis</i>	Fabaceae		2
<i>Lupinus polyphyllus</i>	Fabaceae	L PEE	3
<i>Miscanthus spp.</i>	Poaceae		1
<i>Neltuma juliflora</i>	Fabaceae	Liste A2	1

Espèce	Famille	Statut OEPP	Note d'impact
<i>Nicotiana glauca</i>	Solanaceae		2
<i>Nicotiana tabacum</i>	Solanaceae		2
<i>Oenothera biennis</i>	Onagraceae		1
<i>Oenothera speciosa</i>	Onagraceae		1
<i>Opuntia</i> spp.	Cactaceae		3
<i>Oxalis pes-caprae</i>	Oxalidaceae	L PEE	3
<i>Reynoutria japonica</i>	Polygonaceae	L PEE	1
<i>Rhododendron ponticum</i>	Ericaceae	L PEE	3
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Fabaceae		2
<i>Senecio inaequidens</i>	Asteraceae	L PEE	1
<i>Solanum elaeagnifolium</i>	Solanaceae	Liste A2	2
<i>Solidago canadensis</i>	Asteraceae	L PEE	3
<i>Solidago gigantea</i>	Asteraceae	L PEE	3
<i>Spiranthes cernua x odorata</i>	Orchidaceae		2

**Statut OEPP :**

L IAP = Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes

L Obs. = Liste d'observation de l'OEPP.

**Note d'impact = impact sur les pollinisateurs natifs et sur la pollinisation :**

1 = aucune preuve d'impact publiée n'a été trouvée (même si des publications mentionnent des impacts potentiels) ;

2 = preuves d'impact limitées (un article publié mentionne des impacts négatifs sur les pollinisateurs en Europe) ;

3 = preuves d'impact plus convaincantes (plusieurs articles publiés mentionnent des impacts négatifs sur les pollinisateurs).

**Source:** Nunes AL (ed.), Pergl J, Rabitsch W (2024) Invasive alien plants most harmful to pollinators in the EU and their management focusing on non-chemical methods. Technical note prepared by IUCN for the European Commission. Available online: <https://circabc.europa.eu/ui/group/4cd6cb36-b0f1-4db4-915e-65cd29067f49/library/fbd66c97-970c-4926-a6fb-a53818e739b4/details>

**Mots clés supplémentaires :** plantes exotiques envahissantes

**Codes informatiques :** ABKDO, AJASE, AMHFR, ASCSY, BACHA, BUDDA, CBSAC, CBSED, CDTSE, CTLSP, ELGAN, ERIBO, GASPA, HERMZ, IPAGL, LUPNO, LUPPO, MAHAQ, MIUMO, NIOGL, NIOTA, OEOBI, OEOSP, OXAPC, POLCU, PRCJU, RHOPO, ROBPS, SENIQ, SOLEL, SOOCA, SOOGI, 1MISG, 1OPUG